



Traité Baba Kama

Michna 1 - Chapitre 1

אַרְבָּעָה אַבּוֹת גְּזִיקִים:
הַשּׁוֹר, וְהַבּוֹר, וְהַמִּבְעָה, וְהַהֲבֵיעַר.
לֹא הַשּׁוֹר כְּהִרִי הַמִּבְעָה,
וְלֹא הַמִּבְעָה כְּהִרִי הַשּׁוֹר,
לֹא זֶה גָּזָה, שֵׁשׁ בָּהֶן רוּחַ חַיִּים,
כְּהִרִי הָאֵשׁ שְׁאִין בָּהֶן רוּחַ חַיִּים.
לֹא זֶה גָּזָה, שְׂדֵרְכָן לִילָךְ וּלְהִזִּיק,
כְּהִרִי הַבּוֹר, שְׁאִין דִּרְכוֹ לִילָךְ וּלְהִזִּיק.
הַצֵּד הַשְּׂוֹה שְׂבָהֶן,
שְׂדֵרְכָן לְהִזִּיק וְשְׂמִירָתָן עָלֵיהֶן,
וְכִשְׁהִזִּיק, חֵב הַמִּזִּיק,
מִשְׁלֵם תְּשֻׁלוֹמֵי גִזְק בְּמִיטֵב הָאָרֶץ.

Il y a 4 quatre auteurs (litt. Pères) de dommages principaux : le taureau, le puits, le « MAV'E » et le feu. Le taureau n'est pas comme le « MAV'E » et le « MAV'E » n'est pas comme le taureau. Et ni l'un ni l'autre qui sont doués de vie ne sont comme le feu qui n'est pas doué de la vie. Et ni les uns ni les autres, dont la nature est de se déplacer et d'endommager ne sont comme le puits dont la nature n'est pas de se déplacer et de causer des dommages. Le point commun entre eux est que c'est leur nature de causer des dommages et leur surveillance t'incombe ; et lorsqu'il a causé un dommage, le responsable du dommage a l'obligation de payer le remboursement du dommage avec le meilleur de la terre.



1 Histoire pour Chabbath, Tome 2 (Binyamin Benhamou)

Enfin en livre, les fameuses histoires racontées en vidéos par Binyamin Benhamou. Emouvantes et inspirantes, ces histoires sont à lire et à relire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions